

Éphéméride : C'était un 28 mars... dans les passes du Bassin

De tout temps, les passes du Bassin ont provoqué des naufrages, mais le plus fameux de ces drames est connu sous le nom de « Grand Malheur ».

Le 28 mars 1836, six chaloupes de pêche au large n'ont pu franchir les passes rendues impraticables par une tempête. Les coques ont été disloquées par les vagues déferlantes et leurs 78 marins ont péri, laissant derrière eux 161 orphelins.

Ce drame a contribué à la modernisation de la flotte de pêche au large grâce au capitaine David-Louis Allègre, et, cinquante ans plus tard, la plupart des chaloupes étaient motorisées.

Le 20 avril 1836, une commission d'enquête s'est constituée pour constater la fragilité de ces chaloupes à voile non pontées.

Allègre a voulu montrer l'exemple en faisant construire les deux premiers bateaux de pêche au large équipé d'un moteur à vapeur, le Turbot dès 1836 et la Sole l'année suivante. En quelques décennies, le port d'Arcachon s'est converti à la pêche industrielle grâce au chalutage à vapeur qui permettait aux navires d'étaler rapidement les mauvaises vagues.

Toutefois, cela n'a pas permis d'éviter de nouveaux naufrages, d'autant plus graves que les embarcations étaient devenues plus importantes : en une vingtaine d'années, entre 1883 et 1910, sept bateaux de pêche ont disparu à l'entrée du Bassin causant la mort de dizaines de marins.

Article de Olivier de Marliave – Société Historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch

À Noter:

[Le site internet Geneanet](#) a créé un arbre généalogique collaboratif pour reconstituer l'état civil complet des victimes et leur entourage familial. La majorité des victimes étaient originaires de La Teste de Buch, Gujan-Mestras et Audenge